DÉNONCIATION

D'UN COMPLOT DE L'ABBÉ MULOT,

L'UN DES MÉDIATEURS DE LA FRANCE,

Contre les Patriotes des Etats-réunis d'Avignon & du Comtat Venaissin.

LE voilà donc enfin découvert ce complot exécrable médité de longue main, par les ennemis de la patrie. Ce n'étoit pas assez de déchirer, par la plus noire calomnie, des Patriotes intrépides qui ont secoué le joug du despote de Rome, des Citoyens généreux qui ont sacrifié leurs fortunes, qui ont exposé leurs vies pour l'établissement & le maintien de la Constitution, & dont la constance & l'énergie ont opposé sans cesse une barriere insurmontable aux ennemis de la révolution; au lieu de la récompense, qui leur est due, on vouloit les écraser au nom de la France, au nom de la Loi. Un Prêtre, médiateur de la paix, allume les torches de la guerre, que ses Collegues avoient éteintes. A peine le vœu le plus cher de nos cœurs est-il rempli, à peine venons-nous d'apprendre l'heureuse nouvelle de notre réunion à l'Empire Français, que ce Prêtre, pour satisfaire ses haines personnelles, nous déclare la guerre, & voudroit déployer contre nous toutes les forces de la France. C'est au milieu des fêtes & des réjouissances qu'il se proposoit de nous surprendre; & sans le concours le plus heureux des circonstances les plus inattendues, ces fêtes étoient ensanglantées; & les braves patriotes, à qui nous devons notre bonheur, périssoient au moment où ils alloient jouir du fruit de leurs travaux. Français, qui vous êtes toujours intéressés à notre sort, vous allez frémir au récit du malheur qui nous étoit réservé, & qui nous menace encore.

Dans le nombre des Médiateurs que la France nous avoit envoyés, se trouvoit le Sieur Mulot, autrefois Religieux de l'Abbaye de Saint-Victor à Paris, si connu dans le monde par ses liaisons avec le ci-devant Baron de Fages, des Joailliers de Paris, & autres intrigans & faiseurs d'affaires, qui lui ont fait jouer un rôle dans le fameux procès du collier du cardinal de Rohan.

THE LIBRARY

Cam folio FRC 9723

cf MHW 5209

Il avoit fait connoiſſance à Paris avec le jeune Niel, fils d'un Imprimeur d'Avignon, qui travailloit alors chez le Sr. Moutard, Libraire de la Capitale. Il paroît que ſes liaiſons avec ce jeune homme étoient aſſez intimes; puiſque dans différentes lettres, il l'appelle *ſon cher, ſon bon ami.*

Il eſt inutile de faire ici le détail de tous les événemens qui ſe ſont paſſés à Avignon & dans le Comtat, pendant le ſéjour des Médiateurs de la France: ils en ont fait leur rapport à l'Aſſemblée Nationale. Nous nous contenterons de rappeller que la Municipalité d'Avignon, & pluſieurs citoyens ſes complices ſe ſont rendus coupables de délits très-graves; que pluſieurs perſonnes, du nombre deſquelles ſe trouve le jeune Niel, ont été arrêtées par le peuple & à la clameur publique le 21 Août; & que deux cents citoyens actifs ont accuſé formellement les détenus.

Que n'a pas fait l'abbé Mulot, pour ſauver ſon cher Niel? Il a tonné au nom de la France; & il n'a pas craint de compromettre ſa dignité, en réclamant, comme *le ſeul ami qu'il eut à Avignon*, un homme accuſé par la voix publique. S'il n'a pu lui procurer ſa liberté, il lui a prodigué, dans les termes les plus tendres, les conſolations les plus affectueuſes. Dans la colere qui l'enflammoit, il a menacé de quitter la ville, ſi ſon ami ne lui étoit rendu; & dans le fond du cœur il a juré d'y revenir (s'il le pouvoit) les armes à la main, & de venger dans des flots de ſang l'injure qu'il prétendoit lui être faite dans la perſonne de ſon jeune ami. Il a tenu parole en partie: il a quitté la ville; & s'eſt retiré à Courtheſon dans le territoire d'Orange.

Avant de nous abandonner, il nous a donné ſa malédiction, & nous a menacé d'armer contre nous trente milles Gardes nationales, qui viendroient nous mettre à la raiſon. Il a fatigué les Miniſtres de lettres pleines de fauſſetés atroces contre nous. On aſſure qu'il a demandé effectivement cette armée de trente mille hommes, & qui pis eſt un Dictateur, pour nous donner des loix arbitraires. Il ambitionnoit ſans doute cette dignité nouvelle, pour exercer ſes vengeances; & il a cru déjà qu'il en étoit revêtu. Ses réquiſitions ſont devenues des ordres abſolus; & ſa conduite celle d'un deſpote qui ne connoît aucun frein, & qui ſe plait à écraſer par la force armée des citoyens, qu'il ne daigne pas entendre.

Pour mieux en venir à ſon but, il trompe les ſoldats patriotes des troupes de ligne, & leur fait croire que les meilleurs patriotes ſont les ariſtocrates.

Dès qu'il n'eſt plus gêné par la préſence de ſes Collegues, qui s'étoient rendus à Paris, il ſe lie ouvertement avec les ennemis de la révolution; & par-tout il opprime les patriotes.

Ces braves citoyens ſont vexés à l'Iſle par des ſoldats du régiment de Soiſſonnois. On demande leur rappel & une garniſon d'autres troupes. L'abbé Mulot, pour toute réponſe, double le nombre des Soiſſonnois.

Un détachement de la même troupe, en garniſon à Cavaillon, y fait dominer l'ariſtocratie : les patriotes ſe plaignent ; l'abbé Mulot ne les écoute pas.

Mêmes vexations au Thor : mêmes plaintes à l'abbé Mulot : même inſouciance de ſa part : on diroit qu'il ſe réjouit de voir les patriotes maltraités.

Une cabale ariſtocratique, qui domine dans Carpentras, ſoutenue par le Sr. Eſpeyron & une garniſon de Soiſſonnois, qu'il y commande, expulſe de cette ville le petit nombre de Patriotes, qui pouvoient éclairer le peuple ; & l'abbé Mulot, toujours environné de ces Citoyens immolés à la bonne cauſe, ne prend pas leur défenſe. L'un d'eux, connu par ſon intrépidité, ſe préſente au milieu de la multitude. Le peuple égaré veut tremper ſes mains dans ſon ſang, & le traîne dans les priſons de la Maiſon Commune. Mais l'Evêque Italien le fait bientôt transférer dans les priſons de ſon évêché ; & fait inſtruire contre lui, par ſon officialité, un procès pour excès commis contre la religion, parce qu'il veut la Conſtitution Françaiſe. Ainſi, le ſeul prêtre Italien qui nous reſte, fait publiquement le procès à la Conſtitution dans la ville de Carpentras, qui dit l'avoir adoptée ; & l'abbé Mulot qui diſpoſe des forces de la France, ſouffre ce ſacrilége ! il aime mieux les tourner contre les Patriotes.

En vain les vrais Amis de la Conſtitution crient vengeance. En vain un Citoyen de Niſmes, que l'abbé Mulot avoit chargé d'aller à Carpentras pour lui rendre un compte vrai, veut lui expoſer la ſituation de cette ville ; l'abbé Mulot ne l'écoute pas : il ne l'entretient que de ſes projets de vengeance contre Avignon, parce que ſon cher Niel y eſt captif. Le Patriote Nîmois inſiſte ſur les affaires de Carpentras. Le Médiateur fatigué lui tourne le dos, & lui répond ſéchement qu'il eſt tranquille ſur Carpentras, & que rien ne s'y fait que par ſes ordres.

MM. Verninac & Leſcene avoient fait empriſonner quelques-uns des monſtres de Caromb, qui avoient inhumainement maſſacré pluſieurs de leurs Concitoyens, qui rentroient dans leur Patrie avec une ſauvegarde des Médiateurs, & une eſcorte de troupes Françaiſes. Toute la France a friſſonné au récit de ces horribles aſſaſſinats ; & les Médiateurs ont pris en ſon nom, l'engagement ſolemnel de les venger dans le ſang des meurtriers. Les coupables étoient dans les priſons de l'Iſle. A peine MM. Verninac, & Leſcene, ſont partis pour Paris, que l'abbé Mulot donne à la Municipalité de l'Iſle, les ordres les plus précis de mettre ces ſcélérats en liberté. Comment ne pas obéir, étant dominé par une garniſon du régiment de Soiſſonnois ? Les cannibales ſont élargis : ils retournent triomphans à Caromb ; ils inſultent, ils menacent les femmes, les enfans des infortunés Patriotes qu'ils ont égorgés. Ceux-ci fuyent leur Patrie, & viennent ſe précipiter dans les bras du Médiateur de la France. L'abbé Mulot les dédaigne, ne les écoute pas, ſuivant ſa coutume leur tourne le dos,

& les menace encore de les jetter dans la priſon, d'où il venoit de faire ſortir les plus infâmes aſſaſſins.

Peut-on lever le maſque plus audacieuſement ?

Patriotes, qui vous intéreſſez à nous, vous n'avez entendu qu'une partie de nos maux : c'eſt maintenant que vous allez frémir.

On nous répétoit ſans ceſſe les menaces de l'abbé Mulot, & des propos de ſa part plus qu'indiſcrets. Les Officiers des Huſſards du cinquieme régiment annonçoient toujours qu'ils reviendroient dans la ville le 14 ou le 15 Septembre, & que leurs ſabres les vengeroient des Patriotes, qu'on leur fait toujours appeller les brigans. Ces menaces ne nous effrayoient pas. L'abbé Mulot, depuis le départ de ſes collegues, étoit à nos yeux ſans pouvoirs. Peu nous importoit qu'il eut dans ſes mains leurs ſignatures, pour agir en leur nom. Leurs pouvoirs ne portoient pas la faculté de les déléguer : ils les obligeoient d'agir conjointement. Nous étions donc parfaitement tranquilles. L'abbé Mulot avoit beau demander 30 mille hommes & un Dictateur : le ſang de nos Freres de Nancy fume encore ; & l'Aſſemblée Nationale n'eſt plus diſpoſée, d'après cet exemple déplorable, à donner précipitamment des ordres rigoureux, pour que de nouveaux Bouillé renouvellent des ſcenes de carnage.

D'un autre côté, deux Médiateurs étoient à Paris pour faire leur rapport ; & des Députés de l'Aſſemblée Electorale y étoient également pour dire comme eux, la vérité. Elle a été entendue ; & tous les Patriotes ſe réjouiſſent avec nous de notre triomphe ; nous ſommes Français. Le jour que les Huſſards avoient annoncé pour ſignaler leur rage contre nous, le 14 Septembre (1) a été préciſément le jour de notre bonheur. Ainſi le 14 Juillet & le 14 Septembre ſeront à jamais des jours de fête pour nous.

L'heureuſe nouvelle de notre réunion à l'Empire Français, nous parvient le ſamedi 17 dans l'après-midi. Le courrier qui nous l'apporte de la part de l'abbé Mulot, étoit chargé d'une lettre de lui aſſez froide. On eut dit qu'il étoit fâché de nous voir Français. Il nous l'a bien prouvé quelques jours après.

A l'inſtant la joie brille ſur tous les viſages. Tous les Citoyens courent dans les rues, dans les places publiques, s'embraſſent, ſe félicitent. L'allégreſſe eſt univerſelle. Dans un clin d'œil les plus gros canons ſont trainés à force de bras ſur un rocher élevé ; & des ſalves fréquentes d'artillerie annoncent au loin notre bonheur. Trois jours entiers ſont conſacrés à le célébrer.

---

(1) Dans leurs calculs avec l'Abbé Mulot, ils avoient ſans doute combiné que notre affaire ſeroit décidée à cette époque, & ils s'imaginoient que les calomnies qu'il avoit écrites aux miniſtres contre nous, prévaudroient ſur le compte vrai que ſes collegues devoient rendre. Trompés dans leur attente, il n'eſt reſté à l'Abbé Mulot que la miſérable reſſource d'adreſſer à ſon ami Gorſas un article contre nous, auſſi faux qu'il eſt atroce & méchant.

Cependant le jeune Niel profite du premier inſtant où tous les Citoyens ſe livroient à la joie, pour faire tourner ſur lui les regards du public, & occaſionner une petite ſcene. Le Commandant du fort, qui répond de tous les priſonniers, avoit conſenti que ce jeune homme, au lieu de reſter dans les priſons du fort, fut détenu & gardé dans ſa propre maiſon pour pouvoir vaquer à ſes affaires. Dès que la nouvelle de notre réunion à la France frappe ſes oreilles, il écrit une lettre déplacée au Commandant. Celui-ci ſe rend chez ſon priſonnier; mais il eſt ſi mécontent de ſes propos inſolens, & de ceux de ſa mere, qu'il eſt obligé de le faire conduire ſans bruit dans les priſons publiques. Ce petit événement ne cauſa pas la moindre ſenſation: on ne penſoit qu'à ſe réjouir du bonheur d'être Français.

Le Dimanche 19, & le Lundi 20, préſenterent dans Avignon le ſpectacle le plus attendriſſant pour des cœurs vraiment Français. La fête du Mardi devoit ſurpaſſer les deux autres. Mais l'abbé Mulot, jaloux de notre bonheur, eſt venu l'interrompre. Déjà ſes dignes ſatellites, les ſoldats de Soiſſonnois avoient enſanglanté les fêtes de Cavaillon.

Le Mardi de grand matin, lorſqu'on ſe préparoit à de nouveaux tranſports, une foule de Patriotes de Sorgues ſe précipitent dans les bras des Avignonais: ils étoient éperdus; pluſieurs d'entr'eux étoient meurtris de coups. Ils racontent le malheur qui venoit d'arriver à leur patrie. La veille, entre 10 & 11 heures du ſoir elle avoit été envahie par des détachemens nombreux des Huſſards & du régiment de Boulonois, infanterie. Deux ariſtocrates accompagnoient ces détachemens, qui n'étoient pas attendus, & qui ſurprirent les Citoyens dans leur premier ſommeil. Comment l'abbé Mulot, ſur la plainte iſolée de deux Citoyens obſcurs, ſans réquiſition de la Municipalité, & ſans avoir rien vérifié, s'eſt-il déterminé à une invaſion nocturne de ce genre?

Les ariſtocrates, qui ſavoient ce qui devoit arriver, ont été bientôt réunis aux ſoldats qui entroient dans le village. Les maiſons des Patriotes ont été déſignées à l'inſtant, & ceux qui n'ont pas eu le bonheur de s'échapper, ont été trainés inhumainement dans la maiſon commune. Pluſieurs l'ont été par les cheveux. Un Officier municipal, connu par ſon patriotiſme, tandis qu'il cherchoit à fuir par ſon toit, y eſt tué à coup de fuſil, & ſon cadavre deſcendu dans la rue eſt expoſé pendant deux jours & demi à la porte même de ſa maiſon, aux inſultes de la multitude qui le mutile avec atrocité. (2) L'abbé Mulot, qui arrive à Sorgues le mardi matin avec de nouveaux renforts de troupes, & de l'artillerie, ne daigne pas donner des ordres pour le faire enſevelir. On diroit qu'il eſt enchanté que les ariſtocrates ſe repaiſſent de la joie barbare de voir ce cadavre mutilé qu'ils outragent: on diroit encore, qu'à l'exemple des tyrans les plus cruels, il laiſſoit ce cadavre au milieu de la rue, pour imprimer la terreur dans l'ame des malheureux qu'il

(2) On lui a coupé les oreilles, les mains, &c.

vouloit opprimer. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſe lavera jamais du reproche que toute la France va bientôt lui faire avec nous.

Tous les malheureux habitans de Sorgues, qui ſe refugient dans les murs d'Avignon, annoncent unanimément les diſpoſitions les plus menaçantes contre cette Ville, & de la part de l'abbé Mulot & de la part des troupes à ſes ordres. Ses canons ſont braqués ſur le chemin d'Avignon; des patrouilles d'Huſſards garniſſent toutes les avenues, & viennent à plus de demi-lieue de Sorgues, juſques ſur le territoire d'Avignon.

Telles ſont les triſtes nouvelles, qui viennent le Mardi matin anéantir les Avignonais, & changer ce jour de fête en jour de deuil. A peine on commençoit à délibérer ſur ce fatal événement, que le haſard, qui toujours favoriſe les vrais patriotes, & fait avorter les complots des ennemis publics, procure des renſeignemens lumineux ſur les projets perfides de l'abbé Mulot. Un enfant trouve deux lettres. L'endroit où il les voit cachées, lui donne des ſuſpicions; il les porte à la maiſon-commune. Elles étoient toutes deux du ſieur Niel, pere, fugitif d'Avignon, l'une datée du même jour 20 Septembre, & ſignée, écrite à un de ſes correſpondans en Eſpagne, l'autre renfermée dans la premiere étoit écrite à ſa femme. Voici cette derniere littéralement tranſcrite.

« Ne t'inquiete point, c'eſt une exploſion (3) qui ne peut être fa-» vorable aux meneurs. *Il y a à Orange des forces ſuffiſantes pour mettre* » *à la raiſon tous ces gens là; & à préſent M. Mulot ne peut plus reculer,* » *il faut qu'il faſſe déployer ſes forces.*

» Ne fais pas trop des démarches pour Niel dans ce moment, où il » y a de la fermentation; laiſſe-la paſſer; *un jour ou deux font à pré-*» *ſent l'affaire: il faut que la bombe éclate.* Sois tranquille; inſtruis-moi » cet après-diné de ce qui ſe ſera paſſé. »

Cette découverte devient un trait de lumiere. A l'inſtant des commiſſaires ſont nommés pour aller faire une perquiſition dans la maiſon du ſieur Niel.

La premiere piece qu'on trouve, pour ainſi dire, ſous la main de la dame Niel, étoit un billet de l'abbé Mulot, conçu en ces termes:

MADAME,

» Nous venons de porter le coup que nous devions porter au nom » de la France. J'en attends tout. N'en voulez point à l'ami de votre » fils, qui ſouffre preſque autant que ſa mere. »

On continue la recherche: on trouve d'autres lettres de l'abbé Mulot, tant à la dame Niel qu'à ſon fils. (4)

---

(3) Le ſieur Niel veut parler ſans doute de l'empriſonnement de ſon fils.

(4) Dans l'une à la mere, il s'exprime ainſi:

« Ma bonne Dame, que votre lettre m'a percé l'ame! Peignez à mon ami

On en trouve une du ſieur Saucerotte, ſous-officier des Huſſards, adreſſée au ſieur Niel fils, en date du 3 Septembre (5).

Trois lettres plus eſſentielles ont tombé ſous la main des commiſſaires: on les croit du ſieur Clarenthal, capitaine d'Huſſards, qui, logé chez le ſieur Niel, étoit lié avec lui d'une amitié particuliere. Il eſt important de les tranſcrire en entier.

Premiere lettre écrite au ſieur Niel, fils, le Dimanche à trois heures du ſoir. (6)

« Tout ce que vous voudrez, mon cher ami, pour mon triſte commiſſionnaire. Ce que j'ai reſſenti, en recevant de vos nouvelles, ne » peut ſe rendre. --- Joignez au calme de l'ame honnête cette bienſéance, ces égards qui peuvent vous révolter, mais qui ne ſont pas » moins très-utiles pour le moment préſent. Ne regardez pas à 8 livres » par jour. On jette toujours un os aux chiens enragés.

» Je ſuis bien faché de l'indiſpoſition de notre bonne amie. Je me » flatte qu'elle n'aura pas de ſuites; & la connoiſſant très-bouillante, » je n'attribue le mal qu'à l'effet d'une ſecouſſe de la nature; car il » faut avouer que ce qu'elle veut, *elle le veut bien.* (7) Ainſi, je ſuis » raſſuré ſur les ſuites.

» Ne me parlez jamais de gratitude; cette phraſe me choque; j'ai » ſeulement fait mon devoir, & ma récompenſe eſt dans la choſe même.--» Je vous aime tous. Tout militaire d'honneur ne peut permettre qu'on

---

» combien ſa ſituation m'a peiné. Dites-lui pour le conſoler. . . . . J'attends » des nouvelles de Paris. Le Maire m'a écrit ſon arrivée. . . . . J'ai écrit à » tous les Miniſtres, & je ne ſais quel ſera mon ſort, ſi cette affaire eſt mal vue » de l'aſſemblée nationale, &c. »

Dans une autre au fils Niel, il parle en ces termes: « Je vous envoie, mon » cher ami. . . . . Du courage mon bon ami, votre détention m'a bien » coûté des peines. J'ai partagé toutes celles d'une mere tendre. Ah! ſi vous » euſſiez pu être avec le Maire! Mais point de regrets. . . . . Tout à vous.

Nous n'ennuyerons pas nos lecteurs du ſurplus de cette correſpondance, qui prouve la tendre amitié de l'abbé Mulot pour la famille Niel.

(5) Cette lettre porte entr'autre choſe: « On dit que nous retournons dans vos » murs le 14 ou le 15. Je deſirerois pour votre tranquillité & mon plaiſir que » ce fût plutôt. L'abbé Mulot eſt ici; il a reçu une lettre d'Avignon ce matin.... » J'étois chez M. l'abbé, quand il a reçu pluſieurs lettres de ces monſt es: il » nous promet beaucoup, & nous attendons qu'il penſera toujours de même.... & plus bas, « Je vous envoie ci-joint une lettre de l'abbé Mulot qui vous fera » plaiſir. Envoyez ſes lettres, ainſi que les nôtres à Orange. Les brigands l'en» g gent à rentrer à Avignon; mais il paroît que le Diable ne le tentera pas, &c. »

(6) Un paſſage ſur la fin de cette lettre prouve qu'elle eſt du Dimanche 19 Septembre, le lendemain de l'arrivée du Courrier qui nous apprit notre réunion à l'Empire Français.

(7) Ces mots, *elle le veut bien*, ſont ſoulignés dans l'original.

» se ſerve en lui écrivant du mot protection : il fait rendre juſtice ; » le fait avec plaiſir, & voilà tout. --- *Nous allons arriver* ; --- ſoyez calme ; » votre vie eſt la mienne, elle intéreſſe votre famille que j'aime & reſ- » pecte ; *& les monſtres partiront de là pour en faire autant.*

» J'ignore quand l'abbé Mulot ſera de retour. Je l'attends encore ce » ſoir (8), & lui remettrai votre lettre. Il penſe comme moi.

» Vous ſaurez au juſte le moment de notre arrivée. Je vous demande » à dîner. --- J'accepte avec reconnoiſſance l'hoſpitalité, ſi toutefois » ma compagnie ſe trouve logée dans votre quartier qu'à coup sûr je » ne perdrai jamais de vue.

» Il n'y a point de doute que tous les trois Médiateurs ſoient con- » ſervés, & même Fortair. Vous allez les voir tous arriver, ainſi que » votre municipalité, qui ne m'a pas encore écrit. Je croyois cepen- » dant avoir quelque droit à leur reconnoiſſance. --- N'importe, mon » cœur eſt content.

» Il eſt encore paſſé, la nuit derniere, un courrier, qui a dit pour » toutes nouvelles. --- Je voulois donner à celui qui a apporté la nou- » velle de la réunion dix louis, & j'eus bien fait.

» Mes reſpects à vos dames ; complimens au cher papa. --- Je vous » embraſſe de tout mon cœur, & vous aime de même. »

Votre vrai ami.

Deuxieme lettre écrite à la dame Niel, datée du même Dimanche à 5 heures du ſoir (9).

MADAME,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire *au* » *ſujet de notre affaire*, qui me touche d'auſſi près que vous. Si je n'ai » pas eu celui de vous en écrire, vous devez juger de la cauſe. Votre » intérêt, le mien, tout auroit ſouffert ; & j'ai préféré le ſilence. *La* » *marche de l'entrée de l'armée* eſt encore un ſecret. J'ai fait humaine- » ment tout ce qu'il a été en moi pour la découvrir. On a gardé le » le plus profond ſilence, & je me bornerai à vous dire que tout dé- » pend du moment & des circonſtances qui exigent le ſecret. Je crois » le tout très-prochain (10), & d'ici à ce temps, je vous prie au nom

---

(8) L'abbé Mulot étoit à Cavaillon, au grand déplaiſir des Patriotes : il revint effectivement à Courtheſon, le Dimanche ſoir 19 Septembre.

(9) Les mots qui ſont en italique dans cette lettre, ſont ſoulignés dans l'original.

(10) Effectivement la marche de l'armée a été bien ſecrete & bien prochaine : elle eſt arrivée bien ſecretement à Sorgues le lendemain entre 10 & 11 heures du ſoir.

» de l'amitié, de tenir la bouche la plus close, & de vous faire la » plus grande violence pour assurer notre intérêt commun, & qui » m'est bien à cœur. J'irai demain au quartier général, & si j'apprends » quelque chose, vous en serez instruite. J'embrasse tous les vôtres de » toute mon ame. J'espere le bien, je crois même l'entrevoir, *mais* » *du calme*, ma belle dame, de lui dépendra tout; du secret (11)..... » & voilà tout.

Je suis, &c.

Troisieme Lettre à la dame Niel, datée du lendemain Lundi à 11 *heures.*

» J'ai reçu votre missive. J'en ai fait part à M. l'abbé Mulot, qui » sur-le-champ s'est mis à écrire aux Administrateurs provisoires, » pour la sortie de notre ami, avec même un ordre à lui de se » rendre à la Médiation ici. --- Il faudra voir si ces Messieurs obéi- » ront; il l'espere.

» J'ai été témoin de plusieurs lettres écrites au Ministre de la » justice, pour l'élargissement des prisonniers. Vous sentez bien que » notre ami n'a pas été oublié, & ne le sera pas dans aucun cas.

» Armez-vous de patience; il en faut, je le sens. *Leur regne ne* » *sera plus long: ils jouent de leur reste; & ils en seront punis.*

» Au nom de l'amitié, soyez calme, je vous plains du fond de » mon cœur; & croyez, je vous prie, que vos maux sont les miens. » *Encore un instant, & tout ira bien, & nous nous réjouirons ensemble* ».

Je suis, &c.

Pendant qu'on mettoit ces différentes Lettres en liasse, la dame Niel s'empare adroitement de quelques papiers. On s'apperçoit qu'elle les déchire. Il faut les plus grands efforts pour les arracher de ses mains. C'étoit la minute des Lettres qu'elle écrivoit à l'abbé Mulot. Voici quelques fragmens, fidellement extraits des morceaux qu'on a pu sauver.

» Ces Messieurs partent pour Paris. Je reste à démêler mes em- » barras avec l'atroce Jourdan, Général, surnommé le Coupe-tête de » Paris. Ce monstre vint le premier jour, pour examiner le local de » ma maison..... Il me seroit impossible, Monsieur, de vous dé- » peindre tous les tourmens & les mauvais traitemens que cet atroce » Jourdan nous a fait endurer. Mais arrivons à hier soir, & pour- » quoi ce monstre de Jourdan m'a fait emprisonner mon fils ?..... » Nous nous décidâmes d'écrire au monstre de Général..... Je joins » ci-inclus, Monsieur, la lettre que j'écrivis à ce Général, Comman- » dant du pays..... il m'envoya six fusiliers, & me fit conduire mon

---

(11) Grace au billet du pere Niel, que le hasard a fait trouver, le secret a été découvert & la mine éventée.

» fils. Je l'accompagnai au milieu de ſes ſatellites : mais l'infâme Général » me fit retourner. Je demandai la grace d'être dans la priſon avec » mon fils, que je crains qu'on m'empoiſonne. ..... Sommes-nous » Français, ou ne le ſommes-nous pas ?..... Ah ! de grace, » Monſieur, ſi la réunion eſt opérée ſans retour, donnez-nous des » hommes honnêtes pour maîtres, donnez-nous des Juges pour nos » cauſes, & non pour nos ſommes. Enfin, Monſieur, pour le bien » faites diſſoudre cette Aſſemblée Electorale, qui n'eſt compoſée que » de ce qu'il y a d'impur dans le Comtat & dans Avignon. (12)

Ces découvertes importantes deſſillerent tous les yeux. (13) Il ne fut plus poſſible de douter de la perfidie de l'abbé Mulot, & de ſes deſſeins criminels. En effet, à qui pourra-t-il perſuader qu'un raſſemblement de 1600 hommes bien fourni d'artillerie, n'avoit d'autre objet que de mettre la paix dans le Village de Sorgues, qui renferme à peine 200 Citoyens Actifs, & ou 25 Avignonais ont toujours rétabli le bon ordre ? Les propos indiſcrets qu'il tient depuis ſi long-temps contre les Avignonais, ſur-tout lorſqu'il eſt à table, les menaces des officiers Huſſards, *la marche ſecrete d'une armée, ſon entrée* nocturne dans un petit Village, toute communication interrompue avec Avignon, toutes les avenues gardées, toutes les atrocités rapportées par tous les témoins qui ſont revenus de Sorgues, le billet du pere Niel, ceux de l'abbé Mulot, les lettres des Huſſards, tout annonçoit le projet de ſurprendre Avignon, & d'immoler les Patriotes de cette Ville, comme ceux de Sorgues & des autres Communes. Il a donc fallu ſe tenir ſur ſes gardes.

Que l'on ajoute à ces détails, ceux qui ſont parvenus depuis l'heureuſe découverte de cet horrible complot; & l'on jugera des diſpoſitions hoſtiles faites contre tous les Patriotes.

L'Officier municipal inhumainement maſſacré ſur ſon toit, étoit malade depuis 6 ſemaines, ne ſortoit pas de ſa maiſon, & ne ſe mêloit d'aucune affaire. (14)

Parmi les priſonniers ſe trouve un prêtre conſtitutionnel, choſe rare dans notre contrée : il eſt le Préſident de la ſociété des Amis de la Conſtitution de Sorgues.

Les priſonniers ſont traités avec la derniere inhumanité : ils ſont garrotés, entaſſés dans une petite ſalle de la Maiſon Commune, entourés d'une garde nombreuſe, expoſés aux mépris des ariſtocrates, qui ſe

---

(12) Il eſt donc prouvé que l'abbé Mulot n'a fait que ſuivre l'impulſion de madame Niel, lorſqu'il s'eſt tant déchaîné contre l'aſſemblée électorale, dont il prenoit plaiſir à croiſer les opérations, & qu'il a tant cherché à diſſoudre.

(13) Il eſt inutile de dire que la dame Niel étant bien reconnue, par cette découverte, tout au moins complice de ce complot contre la Ville, a été arrêtée & traduite en priſon de l'ordre de MM. les Adminiſtrateurs proviſoires de la Commune.

(14) Sa maiſon a été pillée ſous les yeux de l'abbé Mulot.

ſuccedent à chaque inſtant, les accablent d'outrages & de menaces, leur préſentent ſans ceſſe l'image de la mort, & leur crachent à la figure. L'abbé Mulot vante ſon humanité, parce que, dit-il, ils ne ſont pas au cachot. Eh ! ne ſeroient-ils pas mille fois mieux dans la priſon la plus obſcure ?

L'abbé Rovere, électeur du Département de Vaucluſe, & Vicaire Supérieur de l'Evêque du Département du Gard, ſe préſente à la Maiſon commune, pour leur donner quelques conſolations. Il eſt inſulté : forcé de prendre la fuite, il eſt pourſuivi ; & il ne doit la vie qu'à la viteſſe de ſon cheval.

Tous les patriotes de Sorgues, qui ne gémiſſent pas dans les fers, ont eu les plus grandes peines à s'échapper ; & tous les environs retentiſſent de leurs gémiſſemens. Leurs vignes ſont vendangées par les ariſtocrates.

Un Gendarme national envoyé en ordonnance à l'abbé Mulot, eſt maltraité par les ariſtocrates de Sorgues, ſa vie court le plus grand danger ; & il n'eſt plus poſſible de trouver dans Avignon, un ſeul citoyen qui veuille ſe charger de dépêches pour le Médiateur.

Des Gardes champêtres nommés par la Commune d'Avignon depuis plus de quinze jours, étoient chargés de faire exécuter une ordonnance de prohibition de la chaſſe, & de donner main-forte aux gardes vignes. Ils s'acquittoient fort bien de leur commiſſion. Mais un détachement de l'armée aux ordres de l'abbé Mulot les enleve : depuis plus de quatre jours ils ſont priſonniers à Sorgues ; & nos vignes, au moment de la vendange, ne ſont plus gardées.

Pour entretenir ſon armée, l'abbé Mulot force les Villages à fournir des moutons & des marmites, & met ainſi de ſon chef des contributions arbitraires.

Les Patriotes de Cavaillon célébroient, comme nous, la fête de notre réunion à l'Empire Français. Ces réjouiſſances bleſſent les ſoldats de Soiſſonnois. Les Patriotes ſont inſultés & maltraités, pendant qu'ils ſe livrent à la joie que leur inſpire cet heureux événement. Pluſieurs ſont griévement bleſſés : leurs habits & leurs linges teints de leur ſang, ſont portés à l'abbé Mulot. Quelle eſt ſa juſtice ? Il fait renforcer le garniſon de Soiſſonnois, qui eſt à Cavaillon, & fait déſarmer les Patriotes, qui ſont obligés de prendre la fuite.

Ceux du Thor ſont auſſi déſarmés par ſes ordres ; & tous les Patriotes de notre contrée, qui n'ont pas le bonheur d'être renfermés dans la ville d'Avignon, tremblent au ſeul nom de Mulot.

Miniſtre d'un Dieu de paix, que la France avoit envoyé parmi nous l'olive à la main, ah ! que vous avez bien peu répondu aux intentions bienfaiſantes de nos ſages Légiſlateurs ! Au lieu de trouver en vous l'aménité, le langage paternel d'un pacificateur, vous vous montrez

en vrai tyran. (15) On diroit que vous prêchez la croisade contre les Patriotes. Au lieu d'être notre ange tutélaire, vous êtes le fléau des Amis de la Constitution. Vous les faites emprisonner, vous les faites maltraiter, ils sont assassinés sous vos yeux; tandis que vous rendez la liberté aux lâches assassins des Patriotes de Caromb; tandis que vous avez fait mille efforts pour la rendre aux infâmes scélérats, qui, l'année derniere, massacrerent au Thor l'infortuné Bressy, ce respectable septuagénaire, au milieu de ses enfans.

Homme cruel & barbare ! Bourreau des Patriotes, qui vous réjouissez des maux que vous leur faites endurer, croyez-vous être injuste impunément ? Déjà la justice vous avoit enjoint d'être plus circonspect dans votre conduite: (16) que vous enjoindra-t-elle aujourd'hui, que nous vous accusons hautement devant l'Assemblée Nationale, & à la face de l'Univers, d'être l'auteur de tous les maux de notre Patrie ?

Et ces braves Soldats que vous trompez, pour les rendre les instrumens de vos vengeances ! craignez le moment ou leurs yeux seront ouverts. Croyez-vous qu'ils ne discerneront pas un jour les vrais Patriotes, de ceux qui, pour les égarer, prennent à leurs yeux le masque du Patriotisme ? Vous croyez en vain, nous attirer leur haine, par l'épithéte de brigands que vous nous prodiguez. Vous savez que ce titre nous fut donné, qu'il nous est continué par les ennemis de la Constitution. Nous nous sommes fait une gloire de le porter; & comment ce nom ne seroit-il pas glorieux pour nous ? Les aristocrates nous auroient-ils ainsi nommés, si nous n'avions pas la gloire d'être leurs ennemis les plus redoutables ?

---

(15) Il est atteint déjà des fureurs, des soupçons inquiets, de la méfiance, de la terreur, dont l'ame criminelle des tyrans est toujours agitée. Dernièrement un coup de fusil qu'il crut entendre dans la nuit, lui causa une frayeur mortelle. Pour le rassurer, il fallut que toute son armée passa la nuit sous les armes, autour de son logement.

(16) Il a été admonesté par sentence du Châtelet de Paris dans le procès des sieurs de Fage, Bette d'Estienville, & autres intrigans, qui ont joué, comme lui, un rôle en sous-ordre dans l'affaire du collier.

P. S. Nous apprenons à l'instant que l'abbé Mulot vient d'être nommé Député à la nouvelle législature. O Parisiens ! si vous le connoissiez comme nous, au lieu de lui donner votre confiance, vous vous joindriez à vos freres d'Avignon, pour le faire punir.

26 Septembre 1791.